



HAL
open science

La gestion des crises de subsistance par les souverains almohades

Mehdi Ghouirgate

► **To cite this version:**

Mehdi Ghouirgate. La gestion des crises de subsistance par les souverains almohades. Histoire et nature. Pour une histoire écologique des sociétés méditerranéennes (Antiquité et Moyen Âge), pp.95 - 102, 2011, 10.4000/soe.728 . hal-01448648

HAL Id: hal-01448648

<https://hal.science/hal-01448648v1>

Submitted on 28 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La gestion des crises de subsistance par les souverains almohades

Mehdi GHOURGATE¹

Si l'histoire ne peut se concevoir sans la prise en compte des différents événements, crises de cherté, famines et épidémies qui marquaient, voire qui rythmaient la vie des hommes de l'époque médiévale et moderne, force est de constater que cet aspect des choses est resté, pour le Maghreb médiéval, quasiment inexploré, au même titre que son histoire démographique. Mon attention fut attirée par une assertion de Bernard Rosenberger concernant le Maroc des XVI^e-XVIII^e siècles : « En cas de disette », écrit-il, « le Makhzen ne semble avoir au-delà du cercle de ses membres, de ses soutiens les plus directs et les plus intéressés, qu'une action symbolique² ». Plus récemment, Nicolas Michel énonçait le problème dans les termes suivants : « Les sujets [marocains] ne songeaient que vaguement à imputer au souverain la responsabilité de leur misère³ ».

Qu'en était-il alors à l'époque almohade (XII^e-XIII^e siècle) ? S'intéresser à la question revient à essayer de voir si l'État intégra, ou n'intégra pas, les crises de subsistances dans ses dispositifs de pouvoir. De même, on peut se demander si la population considérait les autorités politiques responsables des malheurs qui, de manière plus ou moins cyclique, l'accablait. Envisager la question sous cet angle comporte, à mon sens, l'avantage de mettre en évidence la présence de mécanismes étatiques, d'apprécier leurs effets, de repérer les indices, les jalons d'une étatisation progressive des sociétés du Maghreb occidental. Car il s'agit, alors, d'un processus relativement nouveau, puisqu'on ne peut en déceler les prémices avant la fin du XI^e siècle ou le début du XII^e.

Mais avant toute chose, il convient de souligner la difficulté de penser le problème à partir d'une perspective européenne et

- 1 Programme IGAMWI ("Imperial Government and Authority in Medieval Western Islam), European Research Council Grant: FP7-ERC-StG-2010-263361. ERC StG 263361
- 2 ROSENBERGER (Bernard), « Calamités, sécurité, pouvoir. Le cas du Maroc (XVI^e-XVIII^e siècles) », *Peuples méditerranéens*, 27-28, 1984, pp. 247-271.
- 3 MICHEL Nicolas, *Une économie de subsistance : le Maroc précolonial*, Le Caire, IFAO, 1997, p. 2.

contemporaine. En effet, si l'on suit la proposition de Michel Foucault, nous serions entrés, à partir du XVIII^e siècle, dans l'ère de ce qu'il appelle le « biopolitique », c'est-à-dire une « nouvelle gouvernamentalité » par laquelle l'État prend en charge continuellement et efficacement les individus, leur bien-être, leur santé, leur travail, leur manière d'être et jusqu'à leur manière de se comporter⁴. La mise en perspective dans le temps du Moyen Âge et dans l'espace du Maghreb permet, dans une certaine mesure, la reconstruction d'une genèse qui fait resurgir les conflits et les confrontations des premiers commencements et, du même coup, les possibles écartés ; elle réactualise la possibilité qu'il en ait été autrement. Ceci, surtout si l'on en prend en considération le fait qu'il fallut attendre, pour le Maroc, la période du Protectorat et tout particulièrement la fin de la seconde Guerre Mondiale pour mettre un terme final aux grandes pandémies, si caractéristiques du Maroc ancien, et passer à un nouveau type de gouvernamentalité.

1. Un évènement récurrent : la crise de subsistance

Il faut bien garder à l'esprit que nous nous situons dans le cadre d'une économie à l'équilibre toujours précaire. Les céréales constituant l'essentiel de la production, leurs fluctuations déterminent le retour de crises de subsistance, qui sont fréquentes et peuvent atteindre une intensité dramatique, car la famine n'est jamais très loin⁵. Les données textuelles, qui sont abondantes, établissent le plus souvent un lien de causalité assez clair selon un scénario au demeurant bien connu: sécheresse (*jadb, qaht*) crise de cherté (*ghalâ'*), famine (*majâ'a*). Cet enchaînement entraîne éventuellement une épidémie (*wabâ', tâ'ûn*), dont il est difficile de déterminer la nature exacte en raison du caractère équivoque de la terminologie employée (s'agit-il du typhus ? de la peste ?). Quoiqu'il en soit, l'affaiblissement des corps, comme arrière fond propice à la propagation de l'épidémie, n'échappe pas à la sagacité des différents auteurs. Ils associent le plus souvent à ce facteur explicatif celui de la corruption de l'air, telle qu'elle a été théorisée par Hippocrate dans ses *Regimina sanitatis*, à savoir que les épidémies naissent toujours d'une corruption de l'air, due à l'excès d'humidité, qui entraîne des déséquilibres dans l'organisme, d'où l'apparition de la maladie. Le chroniqueur Ibn

⁴ Voir FOUCAULT (Michel), *Naissance de la Biopolitique : Cours au Collège de France (1978-1979)*, Paris, éd. Gallimard-Seuil, 2004.

⁵ MICHEL, *Une économie de subsistance...*, *op. cit.*, p. 68.

‘Idhârî, par exemple, note à propos des évènements survenus en 637 H (1239 AD) :

Les délégations provenant de Séville, de Ceuta et de la partie littorale des Ghumâra [Rif occidental] se réunirent l’été à Marrakech. Or l’humeur (*mizâj*) de cette ville était changeante et son air était vicié en raison de l’abondance de pluie, faisant suite à plusieurs années de sécheresse, ce qui provoqua un trop plein d’humidité (*rutûba*) qui fut elle-même la cause de l’épidémie. Alors la situation des habitants, sans compter celle des étrangers, changea du tout au tout⁶.

Il est certain que le caractère cyclique de ces crises a agi en profondeur sur la perception du temps historique par les sociétés du Maghreb. On en trouve une trace dans le fait que l’on scandait la chronologie en fonction de ces années particulières. L’auteur du *Bayân* signale qu’en raison de deux années consécutives de sécheresse, 615 H (1218 AD) et 616 H (1219 AD), qui débouchèrent sur une crise de cherté, les tribus masmûda nommèrent la seconde par une expression mi-arabe mi-berbère : l’année du pauvre (*sanat waglîl*)⁷. Autre témoignage éloquent :

En 637 H (1239 AD), se manifesta à Ceuta une cherté extrême, ainsi qu’une terrible famine (*majâ’a ‘adîma*), ceci à un tel point que, cette année-là, il n’y eut plus du tout de nourriture. Ils la nommèrent l’*année Sept*, laquelle est bien connue chez eux⁸. Ils en prirent acte et dès lors s’accoutumèrent chaque année à emmagasiner des vivres dans des silos souterrains (*matâmir*), en souvenir de cette famine sans précédent⁹.

On comprend aisément, vu le caractère répétitif des famines, que les sociétés autochtones procédèrent à l’ensilage des grains, selon des modalités qui nous échappe. En ce qui concerne les campagnes, un passage du *Tasawwuf*, célèbre corpus hagiographique achevé en 617 H (1220 AD), indique que les paysans du territoire des Aylân¹⁰ entreposaient leur réserve de grains dans des pièces (*ghurfâ*) que l’on devine, en fonction du contexte, situées dans les habitations ou à

6 Ibn ‘Idhârî, *al-Bayân al-mughrib fî akhbârr al-Andalus wa-l-Maghrib. Qism alMuwahhidîn*, éd Muhammad Ibrâhîm AL-KATTANÎ et alii., Casablanca-Beyrouth, Dâr al-Gharb al-islâmî et Dâr al-Thaqâfa, 1985, p. 345.

7 *Ibid.*, p. 267.

8 Ce nom réfère apparemment au nombre de l’année en question (637). Mais on ne peut exclure une allusion aux sept années de vache maigre (*Coran*, XII, 46-59).

9 Ibn ‘Idhârî, *al-Bayân*, *op. cit.*, p. 351.

proximité immédiate¹¹. De même, al-'Azafî atteste, dans un contexte berbère et sédentaire, de la présence de silos-fosses (*matâmir*) au djebel Irûjân¹², dont il est précisé qu'ils servaient à entreposer les céréales¹³. En revanche, aucune description ne nous est parvenue de greniers collectifs et fortifiés du type de ceux décrits par Robert Montagne¹⁴. Pourtant, on relève dans les sources géographiques arabes du Moyen Âge un certain nombre de toponymes, répartis sur une aire géographique qui s'étend de l'ouest de l'Algérie actuelle au sud du Maroc, qui se rattachent du point de vue étymologique à la racine berbère *GDL*, laquelle renvoie à l'idée de « garder, protéger, entreposer¹⁵ ». Parmi les localités dont le nom dérive de cette racine, on trouve Tâsâgdl¹⁶, Tâmedlt¹⁷, Tâmedûlt¹⁸, Amegdûl¹⁹. S'il est clair

10 Nom d'une tribu berbère masmûda, dont le territoire s'étendait de Marrakech jusqu'au pied du Haut-Atlas, près de l'actuelle Aït Ourir.

11 Al-Tâdilî, *al-Tasawwuf ilâ rijâl al-tachawwuf*, éd. A. TAWFIQ, Rabat, Université Mohammed V, Publications de la Faculté des lettres de Rabat, 1997, p. 259.

12 Nom d'une montagne située dans le Moyen-Atlas, non loin de Meknès.

13 Al-'Azafî, *Da'âmat al-yaqîn fî dha'âmat al-muttaqîn*, éd. A. TAWFIQ, Casablanca, éd. Maktabat Khidmat al-kitâb, 1995, p. 55.

14 MONTAGNE (Robert), « Un magasin collectif de l'Anti-Atlas, l'agadir des Ikounka », *Hespéris*, 9, 1929, pp. 145-266.

15 JACQUE-MEUNIE (M^{me} Dj.), « Greniers collectifs », *Hespéris*, 29, 1949, p. 97.

16 Al-Bakrî, *al-Masâlik wa-l-mamâlik*, éd. A. VAN LEEWEN et André FERRÉ, Tunis, al-Dâr al-'arabiyya li-l-kitâb, 1992, pp. 1236 et 1403.

17 *Ibid.*, pp. 1414-1421 et 1428.

18 *Ibid.*, p. 1438.

19 Ibn Sa'îd, *Kitâb al-Ja'rafiyya*, éd. I. AL-'ARABI, Beyrouth, Maktabat at-tijâra, 1970, p. 123.

que ces localités se développèrent en dehors de tout contrôle étatique autour d'un lieu de constitution et d'accumulation de réserves, il reste malaisé d'apprécier la part que les céréales y tenait, et donc, *a fortiori*, celle de la production d'autoconsommation. On peut néanmoins deviner qu'elle était importante, si l'on en juge d'après les sources hagiographiques : celles-ci laissent entrevoir, en effet, qu'un idéal d'autoconsommation semblait dominer la mentalité des ruraux, en plus de leur souci d'anticipation sur les années de disette.

La constitution de réserves n'était pas l'apanage des milieux ruraux. En ville, les greniers pouvaient être individuels, comme c'était vraisemblablement le cas à Fès²⁰ et à Constantine. Le géographe al-Idrîsî précise que, dans cette dernière ville, « chaque maison possède deux, trois ou quatre caves taillées à même la pierre où l'on conserve les grains (*fi kull dâr min-hâ matmûratân wa thâlâtha wa arba' manqûra fi l-hajar*)²¹ ». Il n'est pas impossible que, dans un certain nombre de situations particulières, on ait constitué des réserves collectives, comme ce fut probablement le cas à Ceuta après la famine de 637 H, qui fut inédite par son ampleur et son intensité. Cette initiative pourrait être corrélée au fait que les cités de l'Occident musulman ne connurent pas de mouvement analogue à celui des Communes dans l'Occident chrétien. Il n'en reste pas moins que l'hypothétique existence de greniers collectifs à Ceuta établis en dehors de l'enceinte palatiale résulte probablement du caractère singulier de cette ville : d'une part, sa situation géographique quasi insulaire ; et, de l'autre, le fait qu'à plusieurs reprises au XII^e et au XIII^e siècle, et ceci pour des laps de temps assez longs, des oligarchies urbaines réussirent à prendre le pouvoir et à s'y maintenir²². Il est tout à fait remarquable que ce soit le vocable de *matâmir* qui soit utilisé à propos de Constantine. Cela indique que la forme dominante d'ensilage urbain était celle du silo souterrain. Cette technique a perduré jusqu'au début du XX^e siècle dans les villes marocaines des plaines atlantiques, des plateaux de l'Oriental et d'une partie de la vallée du Sous.

20 Al-Tâdilî, *Tasawwuf, op. cit.*, p. 246.

21 Al-Idrîsî, *Nuzhat al-muchtâq*, éd. et trad. partielles (Maghreb) par Mahamad HADJ SADOK, Paris, Publisud, 1983, p. 122.

22 Sur ce sujet, voir notamment FERHAT (Halima), *Sabta des origines au XIV^e siècle*, Rabat, éd. du Ministère des Affaires culturelles, 1993.

2. Le problème des sources :

Si de toute évidence les crises de subsistance constituaient un phénomène fréquent dans l'Occident musulman médiéval, il n'empêche qu'on ne peut faire l'économie de revenir sur les sources et leur nature. En premier lieu, il est à signaler que les chroniques étaient, le plus souvent, rédigées par des citadins qui gravitaient, d'une façon ou d'une autre, autour de la cour du souverain, et à ce titre se devaient de rédiger un récit *pro domo*. Autant dire, que le point de vue ainsi adopté avait pour résultat de laisser dans l'ombre des pans entiers des sociétés rurales et lignagères, lesquelles formaient l'immense majorité des populations de ces contrées. Seule exception à cette règle, les hagiographes, qui du fait qu'ils brossèrent le portrait de saints ruraux, d'origine furent amenés à évoquer ces milieux. Or, on ne peut qu'être frappé du nombre de saints personnages à qui on attribua des miracles en rapport avec la pluie, soit que le soufi fasse pleuvoir, ou qu'il apporte une aide aux nécessiteux, en faisant jaillir de l'eau en période de sécheresse ou en faisant apparaître des vivres à un moment critique. Il s'agit d'un *topos* du genre corpus hagiographique, qui jouait sur une réalité, mais qui pouvait, le cas échéant, aussi servir à souligner soit *a minima* la passivité des autorités almohades, voir même leurs caractères corrompus, qui ne faisaient qu'amplifier le mouvement.

Bien entendu, il en va tout autrement des chroniques, qui ne mentionnèrent des catastrophes, telles qu'un printemps exceptionnellement froid, ou une crue dévastatrice dans la mesure, et dans la mesure seulement, ou ces événements extraordinaires pouvaient provoquer ou faciliter un changement dans l'équilibre des forces. Symptomatique à bien des égards, nous sommes relativement bien renseignés par les sources arabes musulmanes sur les crues du Guadalquivir des XIIe-XIIIe siècles. Cette donnée peut être largement imputée en premier lieu à l'importance économique du fleuve en tant qu'artère vitale de toute cette région, et au fait que Séville la capitale d'al-Andalus était sise sur ce fleuve et qu'à plusieurs reprises des crues non seulement mirent à mal les défenses de la ville, mais en plus désorganisèrent toute la région, notamment sur un plan économique, comme en donne un bon exemple la crue de 597H (1201 A.D) :

« Cette année là se produisit la terrible crue du Guadalquivir qui causa la mort d'un nombre incalculable de personnes de Cordoue à Cadix. On rapporte qu'au

cours de cette inondation près de six mille maisons furent détruites. Parmi les victimes, on dénombra près de sept cents marchands originaires de l'Algarve²³. »

Dans ce cadre là, il est évident que les puissances chrétiennes ibériques pouvaient tirer un avantage immédiat de la situation, elles qui avaient leurs bases avancées à quelques centaines de kilomètres seulement. Ce qui est à comparer avec la très lourde machine de guerre almohade, qui elle était mise en branle à partir de Marrakech, devait attendre que toutes les troupes soient réunies, puis de prendre la direction du nord, avant de franchir le Détroit de Gibraltar. Il est clair que pour le thuriféraire du régime, lui-même originaire d'Evora, Ibn Sâhib as-Salât, la réactivité des autorités almohades suite à une crue était le signe éclatant du volontarisme politique des califes et de leur volonté de s'acquitter de leur devoir de protéger leurs sujets. C'est ainsi qu'après la terrible crue de 566H (1172 A.D), le souverain Abû Ya'qûb prit l'initiative non seulement de relever l'enceinte sur les bords du fleuve, mais également d'édifier un arsenal pour la flotte de guerre, tout en complétant son dispositif défensif²⁴. C'est ainsi que pour cet auteur le fleuve était perçu systématiquement comme une force brute, sauvage que les Almohades se devaient de domestiquer, en construisant ici un quai, ici un pont. Il est à considérer que cette mise en lumière jure avec le silence total des chroniques sur les crues des autres fleuves, tant au Maghreb, qu'en al-Andalus. Alors même qu'on les retrouve mentionné dans les différents corpus hagiographiques.

Cette propension à instrumentaliser des catastrophes naturelles au bénéfice des maîtres de céans on l'a retrouve dans diverses sources qui expliquèrent la défaite de Las Navas de Tolosa 609 H (1212 AD) par l'incapacité du gouvernement almohade à approvisionner correctement ses troupes, suite à l'action conjuguée d'une année de sécheresse et des méfaits d'agents du fisc indécisifs, qui avaient probablement spéculé sur les réserves en grain, qui étaient disposés le long du parcours menant de Marrakech au Détroit²⁵. La volonté d'imputer à des aléas climatiques des événements importants, on l'a retrouve systématisé chez Ibn 'Abd al-Mun'im al-Himyari, (XIVe

23Ibn 'Idhârî, *al-Bayân*, *op. cit.*, p. 239.

24Ibn Sâhib as-Salât, *Ta'rikh al-Mann bi-l-imâma*, éd. 'A. Tâzî, Beyrouth, éd. Dâr al-Ghrab al-islâmî, 1987, pp. 166-167.

25Ibn 'Idhârî, *al-Bayân*, *op. cit.*, p. 259 et 263.

siècle) qui expliqua la victoire d'Alarcos²⁶ 591H (1195 A.D), par une bonne année agricole qui avait permis d'engranger de conséquentes réserves de blé, à la différence de la défaite de Las Navas de Tolosa²⁷. Ce qui avait l'avantage, tout à la fois, de dédouaner les musulmans de leurs responsabilités et de minimiser le succès chrétien.

On peut remarquer que dans une source aussi cardinale qu'*al-Bayân al-mughrib*, on distingue un net retournement de la conjoncture dans la première moitié du XIIIe siècle. En effet, si les crises de subsistance étaient plutôt rares tout au long du XIIe siècle, la seule qui attira l'attention fut celle de 571H²⁸ (1176 A.D), on enregistre une multiplication notable de graves crises pour la première moitié du XIIIe siècle, dont le caractère inédit, tant du point de vue de l'intensité, que de la gravité, a été mis en exergue, comme par exemple au cours de *l'Année sept* susmentionné. A vrai dire nous ne savons pas s'il à quoi il faut attribuer ce retournement de conjoncture. Il apparaît avec netteté que les sources présentent cette période comme un âge d'or, où la sécurité des sujets était assurée, et où les musulmans étaient unis et en mesure de tenir la dragée haute aux chrétiens. Il s'agit d'un lieu commun du genre que l'on retrouve absolument par tout. Cette prospérité jure avec la période suivante qui fut caractérisée par la désunion. De même, il est à considérer que ce moment correspond en Europe occidentale à une embellie d'un point de vue climatique, le *Beau XIIIe siècle*²⁹. Enfin, il est clair que la quasi absence d'autres sources capables de recouper les informations données par *al-Bayân al-mughrib* pour la première moitié du XIIIe siècle, ne facilite pas la tâche. Néanmoins, il est saillant de constater qu' Ibn 'Idhârî fut un témoin des événements de cette époque, et qu'il donna parfois force détails à ces crises qui leur donnèrent une touche réaliste. Faut-il en conclure qu'on assista alors à une multiplication des périodes de sécheresse à ce moment là ?

3. Un État interventionniste ?

26Ibn 'Abd al-Mun'im al-Himyarî, *Rawd al-mi'târ*, éd. I. 'Abbâs, 1975, Beyrouth, p. 298.

27Ibn 'Abd al-Mun'im al-Himyarî, *Rawd al-mi'târ*, *op. cit.*, p. 789.

28Ibn 'Idhârî, *al-Bayân*, *op. cit.*, p. 136.

29Leroy Ladurie E., *Histoire du climat depuis l'an mil*, Paris, éd. Flammarion, 2009.

Dans le cadre d'un pays et d'une société, l'Égypte, qui pouvait se prévaloir d'une tradition étatique plurimillénaire, le polygraphe du XV^e siècle al-Maqrîzî, dans son *Traité des famines*³⁰, établit la liste des disettes qui frappèrent le pays depuis l'époque pharaonique jusqu'à l'époque environ de rédaction de l'ouvrage. Le fil conducteur de cette énumération réside en ceci que les autorités ne cessèrent jamais d'être sollicitées par les gouvernés qui cherchèrent à remédier, avec plus ou moins de succès, à ces crises. Par exemple, on des indications comme celle-ci :

La consternation [en raison de la faiblesse de la crue du Nil] fut générale et la population vit surgir le spectre de la faim ; une foule se rassembla dans la rue de Bayn al-Qasrayn [point nodal du pouvoir fatimide au Caire] pour supplier Hakim [calife fatimide, 996-1021] de veiller aux intérêts de tous, le sollicitant de ne pas les abandonner³¹.

Elles permettent à l'auteur d'établir des comparaisons, plus ou moins flatteuses, entre les différentes dynasties qui se sont succédées à la tête du pays et les moyens qu'ils ont mis en œuvre afin de pallier les faiblesses conjoncturelles de la production. On peut sérier ces dernières :

– mise sous séquestre de la totalité des grains entreposés sur les rives du Nil, avec interdiction de les vendre à d'autres personnes que les meuniers.

– menaces contre les spéculateurs, voire mise à mort.

– autorisation de vente des grains en un seul endroit, sous la surveillance étroite des agents de l'État.

– action énergique sur un certain nombre de mécanismes monétaires, notamment par la lutte contre la dévaluation de la monnaie et le rétablissement de l'étalon monétaire, c'est-à-dire adoption d'une posture volontariste pour contrecarrer la loi de Gresham qui veut que « la mauvaise monnaie chasse la bonne ».

À ces différentes mesures, on peut ajouter le conseil donné au sultan par le vizir Nizâm al-Mulk (XI^e siècle), de vendre le blé qu'il possède en réserve³².

30 Al-Maqrîzî, « Le Traité des famines », éd. et traduit par Gaston WIET, *Journal of the economic and social history of the Orient*, V, 5, 1, 1962.

31 *Ibid.*, p. 17.

32 Nizâm al-Mulk, *Siyaset Namèh : traité de gouvernement*, éd. et trad. par Charles SCHEFER, Paris, éd. E. Leroux, 1893, p. 27.

Dans les lettres de la chancellerie almohade, il est sans cesse mis en avant, comme aspect justificatif et légitimant, le fait que le calife exerce son pouvoir en vertu de sa qualité de garant des intérêts du peuple. On peut trouver cela formulé de différentes manières :

– le calife se qualifie de « pasteur » (*ra'î*) du « troupeau » (*ra'yya*)³³, par extension de l'ensemble des populations assujetties à son autorité³⁴.

– il est garant des intérêts du « troupeau » (*masâlih al- ra'yya*)³⁵.

– il gouverne dans l'intérêt de la « multitude » (*li-masâlih aljumhûr*)³⁶, ou encore dans l'intérêt des « gens » (*li-masâlih alnâs*)³⁷.

– il gouverne dans l'intérêt des « esclaves » et du pays (*li- masâlih al- 'ibâb wa l-bilâd*)³⁸.

A travers ces différentes formulations (*ra'yya, jumhûr, nâs, 'ibâb*), il faut entendre les administrés, ceux qui n'appartiennent pas à l'élite dirigeante. Du point de vue des contingences historiques, il est à noter que l'invocation d'un prince gouvernant dans l'intérêt des gouvernés est davantage soulignée, apparaît avec davantage d'acuité au fur et à mesure que les difficultés de tous ordres s'accumulent pour les Almohades. Cette attitude découle vraisemblablement de tactiques et de stratégies de pouvoir qui fluctuent et qui tentent de s'adapter, au moins dans l'ordre du discours, à une situation de plus en plus calamiteuse après la défaite de Las Navas de Tolosa. C'est un peu comme si les autorités almohades n'étaient légitimées à avoir prise sur les gens et sur le territoire qu'elles gouvernent que dans la mesure où elles seraient les garantes de leurs intérêts, autrement dit que le pouvoir serait conditionné à l'intérêt des gouvernés.

33 AZZAOUÏ (Ahmed), *Nouvelles lettres almohades*, Kénitra, Publication de la faculté des Lettres et des Sciences de Kénitra, 1995, pp. 291-319 et 379.

34 Voir, à ce propos, ALLAM (Azzedine), « De la sujétion à la citoyenneté, itinéraire du concept de *ra'yya* », *Hespéris-Tamuda*, 39, 2001, p. 109-117.

35 AZZAOUÏ, *Nouvelles lettres almohades*, *op. cit.* p. 326.

36 *Ibid.*, p. 250.

37 *Ibid.*, pp. 348-349.

38 *Ibid.*, pp. 331 et 361.

L'image est bien différente de celle que donnent diverses sources qui insistent sur le caractère prédateur de l'État, qu'aucun scrupule ni interdit ne fait reculer. Citons, à ce sujet, la confiscation de biens de main morte (*ahbâs*), interdit religieux par excellence, ou encore la saisie des biens de particuliers, qui sont des pratiques courantes du fisc. De telles exactions s'accompagnent, le cas échéant, d'emprisonnement, de torture, voire d'exécution pure et simple. Plus spécifiquement, par rapport au reste du monde musulman, les Almohades n'hésitent pas asservir et à vendre comme butin de guerre des hommes, des femmes et des enfants de condition libre. Ces pratiques introduisent une sorte de menace latente sur la propriété, qu'elle soit immobilière ou pas, et elles contribuèrent certainement à la réputation exécrationnelle qu'avait la classe des gouvernants auprès des milieux dévots, au point que toute présence physique d'un agent du fisc, d'un vizir ou d'un souverain était assimilée à une épreuve redoutée ; voire à une souillure par un être impur, capable de faire perdre ses états mystiques à un « saint ».

D'un autre côté, il convient de remarquer qu'au Maghreb, comme ailleurs, la genèse de l'État est corrélée à la constitution, à la conservation, à la reconstitution et à l'utilisation de stocks de numéraires, de grains, d'armes, d'habits de toutes sortes, etc. Nous avons donc un État qui se présente sous la forme d'un appareil de capture. Ceci lui permet d'apparaître comme le maître des surplus ou du stock. Sur ce point, Abdeslam Cheddadi précise que le *mulk* se caractérise par un triple monopole³⁹ :

- celui de la force coercitive (*qahr*) ;
- celui de la dignité, de la gloire (*majd*) ;
- celui de la richesse (*tharaf*).

Conjugué à la mise sur pied d'une administration pléthorique ainsi que d'une armée permanente, cela lui donnait les moyens de se maintenir au pouvoir, de faire pendant longtemps jeu égal avec les différentes puissances chrétiennes en pleine ascension et d'unifier politiquement le Maghreb, exploit qui ne fut plus jamais réédité.

Dans ce contexte, les crises de subsistance étaient des moments où le *statu quo* politique pouvait être amené à changer, des événements aussi cardinaux que la conquête de l'Égypte par les Fatimides, la bataille de Las Navas de Tolosa ou encore l'apparition des Saadiens dans le Sous y sont liés. À l'inverse, ces circonstances exceptionnelles pouvaient constituer autant d'opportunité pour le pouvoir en place de se créer, grâce à ses réserves, un réseau de clients, d'obligés. Ceci, malgré sa nature prédatrice et le fait que le caractère licite ou illicite de recevoir, d'une façon ou d'une autre, des largesses de l'État,

³⁹ CHEDDADI (Abdeslam), « Le système du pouvoir en Islam d'après Ibn Khaldûn », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 35, 1980, p. 544.

constituait un point d'achoppement avec les juristes (*fuqahâ'*) et, à ce titre, était âprement discuté⁴⁰. Édifiante à bien des égards est l'entrevue du « saint » lettré Abû Muhammad 'Abd Allâh al-Qattân, qui apostrophe le calife almohade dans des termes qui ne sont pas sans rappeler la parrhèsia antique :

Le vrai roi est uniquement celui qui avec son propre feu fait son pain quotidien ou qui se le gagne. Toi par contre, tu n'es rien d'autre qu'un pauvre homme qui amasse le pain des autres et qui dit « Allez mangez-le ! »⁴¹

Car il ne fait aucun doute que, grâce aux greniers monumentaux compris dans l'enceinte même du complexe palatial de Marrakech, personne ne pouvait emmagasiner autant de grains que le souverain. Ce dernier, dans un contexte où pratiquement tout le monde stockait des céréales et produisait son propre pain, s'assurait ainsi la première place et le privilège de pouvoir, le cas échéant, distribuer ses réserves. Les principales personnes concernées étaient, bien naturellement, celles qui assuraient la complétude du centre incarné par le souverain almohade et qui, à ce titre, gravitaient de façon concentrique autour de sa personne : femmes, enfants, esclaves, parents, mercenaires, hommes de plume, etc. Tous pouvaient être quasiment assurés de survivre à une pénurie alimentaire momentanée. En revanche, que survienne une disgrâce et la survie du serviteur du régime et de sa famille était compromise, preuve s'il en est de la dépendance totale de cette catégorie de personnes à l'égard du bon vouloir du calife. Voici ce qu'on peut lire dans la notice biographique qu'Ibn 'Abd al-Malik al-Marrâkuchî rédige à propos du grand homme d'État almohade Abû l-Hasan Ibn al-Qattân, issu lui-même d'une dynastie d'homme de plume, mais qui n'était pas pour autant prémuni contre les aléas de la faveur accordée par le calife :

Le souverain donna ses ordres pour que l'on récompensât celui qui s'était acquitté de ce travail et que lui fussent octroyés une grande quantité de muids de céréales, une forte somme d'argent et des vêtements d'honneur. De l'ensemble de ces gratifications, la plus appréciée fut l'octroi de céréales, ceci en raison de ce que cette époque connaissait de dureté et de cherté des prix, état des choses qui perdurait à Marrakech depuis environ sept années [depuis 614 H / 1217 AD], au point d'avoir touché de façon générale quantité de ses habitants mais d'avoir éprouvé d'une façon plus particulière Ibn al-Qattân, étant donné la nombreuse famille qu'il avait à sa charge ; il s'était

40 Voir LAGARDÈRE (Vincent), *Histoire et société en Occident musulman médiéval. Analyse du Mi'yâr d'al-Wancharisî*, Madrid, Casa de Velázquez, 1995, pp. 21-25 et 131.

41 Ibn al-'Arabî, *Vidas de los Santones Andaluces*, éd. et trad. castillane par Miguel ASÍN PALACIOS, rééd., Valladolid, Maxtor librería, 2005, p. 130.

alors trouvé privé des ressources indispensables après qu'on l'eut mis en congé des occupations grâce auxquelles et par lesquelles il avait jusque là largement couvert les besoins de son existence.⁴²

Vraisemblablement, il en allait tout autrement de la masse des administrés. Sur l'ensemble des sources compulsées, nous n'avons pu déceler qu'à trois reprises la trace d'une ferme intervention des autorités ayant pour objectif de contrebalancer les effets des crises de cherté, à moins qu'il ne s'agisse de soulager les souffrances du peuple. Dans la première occurrence, une grande famine a frappé Bougie ; le gouverneur almohade de la ville tente d'intervenir en se servant d'un *funduq*⁴³ appartenant à l'État afin de centraliser les dons de nourriture et de vêtements aux nécessiteux, ceci par l'intermédiaire d'un saint homme, lequel faisait également appel à la générosité des notables de la cité. Cas intéressant et sans doute assez symptomatique, en ce sens que nous avons là un combiné d'action volontariste de l'État, qui agit dans la mesure où il est également agent économique, et de dons de bienfaiteurs, le tout centralisé par un particulier⁴⁴. Il se pourrait bien qu'al-Tâdilî fasse également mention d'un don en temps de famine fait par un membre de l'État almohade, qui n'est pas nommé, à un saint homme de Marrakech, afin que lui-même puisse le répartir : « On avait payé à Abû 'Imrân 400 dinars au temps de la famine survenue en 571 H (1175-1176 AD). Il donna tout en aumône aux pauvres. »⁴⁵ Si tel est le cas, il s'agirait du même mode d'action.

Dans la deuxième occurrence, l'auteur du *Bayân* nous apprend que le calife al-Mustansir (1214-1224), quand il eut pris connaissance de la situation des musulmans dans ses états, décida de son propre chef d'ouvrir les entrepôts de Marrakech où il stockait de la nourriture (*almakhâzin al-mu'adda li-khtizân al-ta'âm*) pour en distribuer au peuple (*li-l'âmma*)⁴⁶. Et l'auteur de préciser que la situation des gens s'en trouva améliorée.

42 Ibn 'Abd al-Malik al-Marrâkuchî, *al-Dhayl wa-l-takmila*, éd M. BEN CHERIFA, Rabat, Académie Royale, 1984, p. 175.

43 Dans le contexte, le terme de *funduq* désigne un caravansérail, une auberge où l'on s'adonne également au commerce et où l'on entrepose des biens. Bougie était à l'époque l'un des tous premiers ports du Maghreb et constituait une des destinations privilégiée des marchands italiens, tout particulièrement des Pisans, avec des *funduq*-s qui leur étaient réservés. Cela permettait à l'État de prélever des taxes substantielles.

44 Al-Tâdilî, *Tasawwuf, op. cit.*, p. 429.

45 *Ibid*, p. 298.

La dernière occurrence se trouve dans la même source : en 634 H (1236 AD), après des années de division, de sécheresse et de famine, le calife al-Rachîd (1232-1242) prend l'initiative, dans le cadre de sa tentative de restauration du pouvoir almohade, d'une réévaluation drastique de la monnaie d'argent. Ceci eut pour effet, dit le chroniqueur, de soulager la population⁴⁷.

Nous venons de constater l'existence de trois *modus operandi* bien différents d'intervention de l'État en cas de crise de subsistance : dons faits à des saints hommes qui jouent le rôle d'intermédiaires entre la population et les autorités, ouverture des réserves de l'État et, enfin, réévaluation monétaire. Ce dernier moyen n'est peut être pas sans rapport avec ce que dépeint Nicolas Oresme à propos des méfaits de la dévaluation de la monnaie, ceci afin d'exhorter Charles V (1338-1380) de ne pas y procéder :

Parmi la multitude d'inconvénients provenant de la mutation de la monnaie qui touchent et regardent l'ensemble de la communauté, il en est un dont il a été question au chapitre 15, à savoir que le prince pourrait ainsi attirer à lui presque tout le numéraire de la communauté et par cela trop appauvrir ses sujets, [...] et en outre sous l'effet de ces mutations et affaiblissement l'or et l'argent (en circulation) se réduisent et diminuent en un royaume et, malgré la surveillance et les interdictions qu'on en fait, ils sont exportés hors du royaume où on les cède à plus haut prix, car il se trouve que les hommes portent plus volontiers leurs monnaies là où ils savent qu'elles valent plus. De là s'ensuit donc des baisses du stock de matière première et de la production de monnaie du royaume ou pays où l'on fait des affaiblissements.⁴⁸

De plus, on note que l'action de l'État est circonscrite à la ville et, ici, à deux des plus importantes et des plus riches de tout l'empire, Marrakech et Bougie. Si, dans le cas de cette dernière, il est probable que des ruraux se rendaient en ville dans l'espoir d'être secourus, pour le reste, c'est-à-dire pour la pays profond qui semble hors de portée, il ne fait pas partie du champ de vision des autorités. Il faut entendre par là que jamais l'objectif poursuivi n'est la mise en place d'un État à même d'enserrer efficacement l'ensemble du corps social, qui plus est au sein d'une société qui s'est construite dans une longue expérience d'autonomie. Quand al-Mâwardî, dans les *Statuts gouvernementaux*,

46 Ibn 'Idhârî, *al-Bayân*, *op. cit.*, p. 267.

47 *Ibid*, p. 338.

48 *Traictie de la première invention des monnoies de Nicole Oresme*, textes fr. et latin d'après les manuscrits de la Bibliothèque Impériale, éd. Louis WOLKOWSKI, Paris, Librairie Guillaumin, 1864, p. 78.

établit la liste des devoirs qui incombent au calife, il ne classe qu'en troisième position l'obligation faite au calife d'assurer la sécurité afin que la population puisse gagner son pain⁴⁹.

C'est une telle obligation, cependant, qui revient avec le plus de constance quand il s'agit de dresser le portrait modèle du souverain vertueux. Avec, par exemple, le *topos* suivant : une femme ou un juif peuvent se promener en toute sécurité d'un bout à l'autre du royaume. Ce fut le cas sous le règne d'al-Mansûr (1184-1199), parangon du bon monarque. À charge donc, pour le au monarque, d'éviter la guerre civile, les dissensions internes (*fitna*) et de protéger les musulmans contre une agression venue de l'extérieur. Que le calife ne puisse assurer envers ses sujets sa fonction de garant de la sécurité (*amân*) et de la stabilité (*istiqrâr*) et c'est tout son dispositif de pouvoir qui est mis à mal, sa légitimité qui est ébranlée, car tels sont les fondements de la souveraineté dans l'Occident musulman médiéval. On peut citer Ibn 'Idhârî :

La majeure partie du Gharb connaissait des hausses vertigineuses de prix dues à de fréquents troubles et à une pluie par trop parcimonieuse. Ces contrées ne pouvaient compter sur une protection ou du secours venus d'ailleurs, car même au paroxysme des troubles, les princes almohades étaient tout à leurs propres discordes et autres querelles, dans leur capitale Marrakech.⁵⁰

Il s'agit-là, probablement, de la critique la plus véhémement que l'on puisse trouver chez les chroniqueurs contemporains (ou peu s'en faut) des événements qu'ils narrent. Critique très en deçà des lignes remarquables de Jules Michelet :

Je n'ai pas assez montré comment l'aliment devient, par sa rareté même, l'objet d'un trafic éminemment productif. Les profits en sont si clairs que le Roi veut aussi en être. Le monde voit avec étonnement un roi qui trafique de la vie de ses sujets, un roi qui spéculer sur la disette et la mort, un roi assassin du peuple. La famine n'est plus seulement le résultat des saisons, un phénomène naturel ; ce n'est plus la pluie ni la grêle. C'est un fait d'ordre civil : on a faim de par le Roi. Le Roi, ici, c'est le système. On eut faim sous Louis XV, on a faim sous Louis XVI.⁵¹

⁴⁹Al-Mâwardî, *Les Statuts gouvernementaux ou Règles de droit public et administratif*, éd. et trad. Edmond Fagnan, Alger, Adolphe Jourdan, 1915, pp. 30-31.

⁵⁰ Ibn 'Idhârî, *al-Bayân*, *op. cit.*, p. 351.

⁵¹ MICHELET (Jules), *Histoire de la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1952, p. 183.

En définitive, il est malaisé de déterminer la cause de la multiplication et l'aggravation des crises de subsistance que l'on peut recenser au cours de cette première moitié de VIIe/XIIIe siècle. En effet, il est patent que dans l'esprit des chroniqueurs elles étaient liées au déclin de l'État almohade, lequel était perçu rétrospectivement comme irrémédiable et pourvoyeur d'indicibles souffrances pour la population, mais aussi pour l'élite des lettrés qui gravitaient dans les arcanes du pouvoir et qui pour la première fois furent soumis aux aléas de la conjoncture climatico-économique. À l'évidence, la démarche de l'historien, essentiellement basée sur des sources écrites, gagnerait à faire davantage appel aux climatologues, aux dendrochronologues, etc, ce qui faute de moyen et d'intérêt n'a jamais vraiment été entrepris pour le Maghreb. Ce n'est qu'un travail pluridisciplinaire qui pourra à l'avenir permettre de faire la part entre ce qui relève du topos littéraire et ce qui est à attribuer à une dégradation du climat, avec un allongement conséquent des périodes de sécheresse.

Mots clés : Almohades, crise de subsistance, famine, épidémie, interventionnisme, grenier.